

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille dix huit, le jeudi quatorze juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron Maire, M. Somon 1^{er} Adjoint, Mme Lemarchand 2^{ème} adjointe, Mme Danger, M. Leprince, Mme Lefebvre, Mme Agnès, M. Emerald, Mme Bocca, M. Lenormand, M. Quartier.

Étaient absentes excusées : M. Leclère 3^{ème} Adjoint, M. Lecoq, M. Fréret, Mme Théroude

Secrétaire de séance : M. Somon

Date de convocation : 5 juin 2018

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

SECURITE

POLICE DE SECURITE DU QUOTIDIEN : INTERVENTION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Le Maire remercie l'adjudant Burette de la brigade de gendarmerie de Rives en Seine d'être présent ce soir pour la présentation de la « police de sécurité du quotidien »

Après avoir entendu l'exposé de l'Adjudant et débattu sur le sujet, le Conseil Municipal approuve la participation de la commune à l'opération « participation citoyenne » permettant à des citoyens volontaires en partenariat avec l'équipe municipale d'être en relais avec la gendarmerie afin de participer à la lutte contre les cambriolages, les vols et les faits de délinquance. Une campagne d'information sera lancée auprès de la population après signature de la convention entre les différents acteurs de cette opération citoyenneté : élus, gendarmerie, préfecture.

URBANISME

2018/19 - CAUX SEINE AGGLO - CONVENTION D'ASSISTANCE DANS L'INSTRUCTION DES ACTES D'OCCUPATION DES SOLS

La convention-cadre qui nous lie avec le service urbanisme de la communauté de communes pour l'instruction des actes d'urbanisme est modifiée compte tenu de la création de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine au 1^{er} janvier 2016, puis de l'intégration de nouvelles communes issues de la Communauté de communes Cœur de Caux au 1^{er} janvier 2017, en enfin de la dissolution du Syndicat mixte Caux Seine Urbanisme initialement chargé d'assurer l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette nouvelle convention d'assistance dans l'instruction des actes d'occupation du sol et autorise le Maire à la signer.

ECHANGE DE TERRAIN RUE DES MONTS

En ce qui concerne l'aménagement de sécurisation de la rue des monts, le maire fait part des entretiens qu'il a eu avec un propriétaire pour un éventuel échange de terrain avec la commune. Le propriétaire donnerait une bande de terrain de 192 m² qui longe la rue des monts en contrepartie du chemin communal d'une superficie identique accolant sa propriété dont la commune n'a aucune utilité. Le conseil Municipal autorise le Maire à engager cette démarche et décide que les frais afférents au géomètre et au notaire seront à la charge de la commune.

ENTREE AGGLOMERATION

Le Maire informe ses collègues qu'une réflexion est à engager sur la possibilité de modifier les entrées d'agglomération sur la commune afin de répondre au mieux à la mise en place de la nouvelle réglementation défense incendie à savoir le respect des distances des bornes incendie, 200 m en agglomération ou 400 m hors agglomération.

BUDGET

ECLAIRAGE PUBLIC

Sylvain Somon adjoint, présente les devis en cours pour l'éclairage public, à savoir :

La réfection des plus anciens points lumineux (tranche 1 - 39 points)

L'ajout de 3 lanternes sur poteaux existants route d'Aizier afin de sécuriser l'accès à l'abri bus pour les enfants.

Une décision sera à prendre lors d'une prochaine réunion après vérification de faisabilité budgétaire.

TRAVAUX EGLISE

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 8 juin dernier pour l'ouverture des plis. L'analyse des offres est en cours. Une prochaine réunion de la commission d'appel d'offre aura lieu le 25 juin pour le choix des entreprises.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Association départementale famille française : Cette association devait cesser son activité, mais un espoir de reprise s'annonce par la volonté de plusieurs mères de famille à s'intégrer dans cette association. Dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle orientation, l'association ne pourra pas assurer l'arbre de Noël 2018 à Vatteville-la-Rue encadré par Martine Thorel, membre de cette association. Néanmoins, dans le cadre du CCAS de Vatteville, Martine Thorel et Michèle Desrués organiseront cet arbre de Noël tant apprécié des jeunes Vattevillais dans l'attente de la nouvelle orientation de l'association.

Forêt : Pour information, le maire indique que les coupes de bois des parcelles 5u et 3b ont été vendues 70 308 € et les coupes des parcelles 13u, 14a et 16b 3 300 €.

Jumelage : Le Maire rappelle que la commune de Vatteville-la-Rue est jumelée avec la commune de Jork en Allemagne. Suite à l'échange scolaire entre les élèves du Collège Victor Hugo et celui de Jork, M. Charron indique que Le Maire de Jork lui a adressé un courrier lui proposant de le rencontrer lors de son séjour en Normandie dans le souhait de pérenniser les échanges scolaires et de préparer la visite de la délégation française en Allemagne en septembre prochain.

PLUi : la première réunion concernant la mise en place du PLUi a eu lieu. Elle consistait à faire l'inventaire agricole de la commune. La prochaine réunion concernera l'état des lieux du patrimoine bâti.

Caux Seine Agglo : Le maire distribue à ces collègues le planning des différentes réunions des commissions de Caux Seine Agglo et rappelle que tous les élus peuvent y assister s'il le souhaite.

La séance est levée à 23 h 25 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

LEMARCHAND Gisèle

LECLERE Vincent

DANGER Jeannine

LEPRINCE Philippe

LEFEBVRE Aurélie

LECOQ Dominique

AGNES Mireille

EMERALD Didier

BOCCA Véronique

FRERET Jean-François

LENORMAND Didier

THEROUDE Brigitte

QUERTIER Michel